

ANNALES

DES

PRÊTRES-ADORATEURS



Année 1899



BUREAU DES OEUVRES EUCHARISTIQUES  
320, Avenue Mont-Royal, Montréal.

# TABLE DES MATIÈRES

POUR L'ANNÉE 1899



**Adoration (Sujets d') :** — La sainteté du Prêtre, 9. — La sainteté du Prêtre, (*suite.*) 29. — Jésus modèle de la sainteté sacerdotale, 49. — La foi, l'esprit de foi, 69. — L'espérance, la confiance, 89. — La charité, 109. — La religion : le culte divin, 129. — La prière, le saint Office, 149. — Devoirs du Prêtre envers l'Eucharistie : le Prêtre et l'Eucharistie, 169. — Devoirs du Prêtre envers l'Eucharistie : Le saint Sacrifice, 189. — Devoirs du Prêtre envers l'Eucharistie : S'immoler avec Elle, 209. — Devoirs du Prêtre envers l'Eucharistie : S'en nourrir, 229.

**Adoration eucharistique :** L'heure d'adoration avec nos paroissiens, 13. — Pensées sur l'adoration, 25. — Les prières vocales pendant l'adoration, 33. — Pourquoi l'heure d'adoration doit être une heure d'oraison, 74.

**Agrégation du T. S. Sacrement ( Archiconfrérie de l' ) :** 68. — Son établissement et son fonctionnement dans les paroisses, 81. — Projet de règlement, 84. — Indulgences et avantages spirituels, 86. — Progrès de l'Archiconfrérie, 205.

**A imiter dans les catéchismes :** 198.

**A nos Associés malades :** 237

**Appel aux Prêtres :** 139.

**Avis :** A nos chers Confrères, 1. — Avis important, 98.

**Bénédictio n du T. S. Sacrement :** Bénédiction du T. S. Sacrement après l'exposition privée, 127.

**Bibliographie :** La Divine Eucharistie, par le R. P. Eymard, 18.

**Bien dire la sainte Messe :** Conseils pratiques pour célébrer pieusement la sainte Messe, 127, 153, 173, 224.

**Calendrier (La) du T. S. Sacrement pour 1900 :** 218.

**Cause (La) du T. R. P. Eymard,** 15.

**Chronique de ( l' ) Œuvre des Prêtres-Adorateurs :** Les progrès de notre Œuvre, 178. — Réunion eucharistique des Prêtres-Adorateurs à Philadelphie, 127.

**Communion (La) des neuf Vendredis,** 113.

**Conséquences pratiques de la dévotion sacerdotale du T. S. Sacrement : 107.**

**Défunts (Nos) : 17, 57, 98, 118, 217.**

**Dévotion (La) sacerdotale par excellence : 54.**

**Eucharistie (L') et la foi des peuples : 66.**

**Exposition (L') du T. S. Sacrement : Légitimité de l'Exposition privée, 36, 76, 127. — L'Exposition du T. S. Sacrement durant les retraites sacerdotales, 193.**

**Fête-Dieu (La) : 101.**

**Instructions eucharistiques (Plans d') : Le sacrement de l'Eucharistie : Son excellence, 2. — Les dispositions à la Communion : La pureté de conscience, 21. — Les dispositions à la Communion : L'Humilité, 61. — Troisième disposition à la Communion : Le désir, 103. — L'action de grâces après la Communion, 123. — Les effets de la sainte Communion : La nourriture spirituelle de nos âmes, 141. — Les effets de la sainte Communion : L'accroissement de la vertu de charité, 181. — Les effets de la sainte Communion : La charité envers le prochain, 201. — L'Eucharistie reproduit l'Incarnation, 221.**

**Intentions de prières : 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180, 200, 220.**

**Joseph (Saint) : Le saint Sacrement et saint Joseph, 41.**

**Libellum (Le) mensuel : Avis importants sur le libellum mensuel, 38. — Le libellum mensuel de l'Association des Prêtres-Adorateurs, 146.**

**Liturgie : Réponses liturgiques, 13, 34, 78, 116, 137, 157.**

**Messe (La première) de saint Jean de la Croix, 26.**

**Notice sur la Congrégation du T. S. Sacrement, 185, 208, 234.**

**Prédication (La) de l'Eucharistie : 165, 227.**

**Prêtre (Le) à l'adoration : 44, 121.**

**Retraites Mensuelles : Sur la célébration de la sainte Messe, 5. — Sur la Prière, 27. — Sur la récitation du Bréviaire, 48. — Sur la dévotion envers la Sainte Eucharistie, 65. — Sur la dévotion envers la Sainte Vierge, 96. — Sur le soin à donner aux choses de l'Eglise, 115. — Sur nos devoirs comme confesseurs, 135. — Sur le devoir de la prédication, 156. — Sur l'emploi du temps, 173. — Sur l'étude, 196. — Sur la conduite sacerdotale, 216. — Sur la pureté du cœur, 236.**

**Visite (La) au T. S. Sacrement : 176.**



11<sup>ème</sup> ANNEE  
No 1

JANVIER  
1899

VENITE ADOREMUS

ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

# PRÊTRES-ADORATEURS

TU ES  
SACERDOS  
IN ÆTERNUM  
SECUNDUM  
ORDINEM  
MELCHISEDECH.  
[ Ps. cix, 5 ]

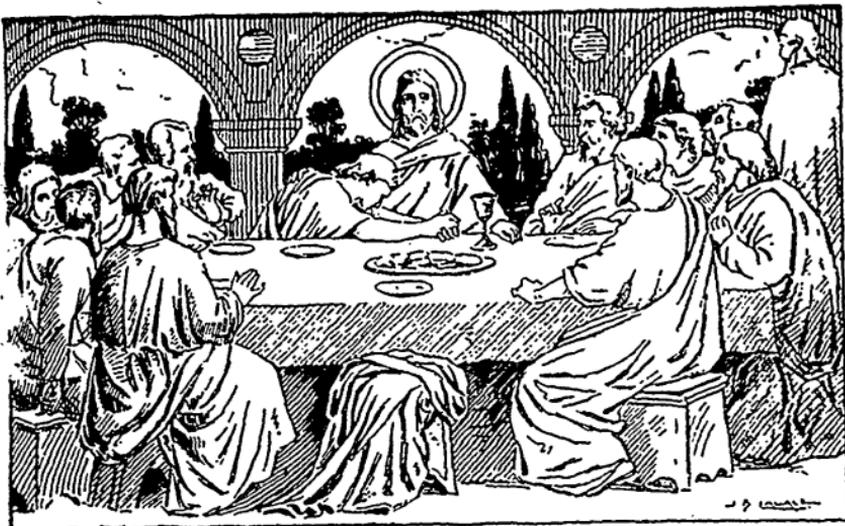


PATER  
TALES QUÆRIT  
QUI  
ADORENT EUM  
IN SPIRITU  
ET VERITATE.  
[ JOAN. xiv, 23. ]

REVUE MENSUELLE EXCLUSIVEMENT DESTINEE AU CLERGE  
Abonnement : 50 cts.

Paraissant le 5 de chaque Mois.

Centre général de l'Association pour le Canada :  
Montréal, 320, Avenue Mont-Royal.



### Sommaire du Numéro de Janvier 1899 ;

A nos chers Confrères. — Plan d'Instruction eucharistique : Le Sacrement de l'Eucharistie : Son excellence. — Retraites mensuelles. — L'Heure d'adoration avec nos paroissiens. — Réponses liturgiques. — La cause du T. R. P. Eymard. — Reliure des collections du *Petit Messenger*. — Nos défunts. — La divine Eucharistie.

---

## A nos Chers Confrères

---

Arrivés au seuil de cette nouvelle année, nous ne voyons pas de meilleur salut à vous adresser et de meilleur souhait à vous présenter que celui de notre chère devise : *Adveniat Regnum Tuum Eucharisticum* ! Que le règne de Jésus-Eucharistie s'affermisse et s'étende de plus en plus dans votre cœur ! Plus un être s'approche de sa fin, plus il est parfait et heureux : l'Eucharistie étant la fin de votre sacerdoce, soyez des prêtres de l'Eucharistie, vous serez des prêtres, parfaits, saints et heureux.

Avec le dernier numéro se terminait la première année de publication des *Annales canadiennes* : année de joie et de consolations, année de fécondité même si nous osons en juger par les encouragements et les remerciements qu'on a daigné nous adresser. Aussi, c'est avec un nouveau courage et une ardeur plus ferme et assurée que nous allons travailler à rendre ces

humbles pages moins indignes de l'œuvre sainte et éminente qu'elles doivent servir.

Suivant les précieux avis qu'on a eu la charité de nous adresser, nous donnerons une part plus grande encore aux questions pratiques de Liturgie, et chaque mois, nous publierons un sujet de méditation et d'examen pour les retraites mensuelles.

L'Œuvre a continué sa marche progressive, et a vu s'enrôler environ deux cents nouveaux membres appartenant à différents diocèses ; parmi ces nouveaux Associés, nous avons l'honneur de compter deux Évêques : Mgr McDonald, évêque de Charlottetown et Mgr Blais, évêque de Rimouski.

L'organisation diocésaine se complète et trois nouveaux directeurs ont été nommés dans les diocèses de Toronto, Chicoutimi et Rimouski.

L'Archiconfrérie de l'Agrégation a recruté des membres par centaines, et dans un grand nombre de paroisses, elle est organisée officiellement sous la forme de l'Exposition Mensuelle. Partout on bénit Dieu des fruits de grâce et de sanctification qu'elle produit, et nous espérons que ces heureux succès vont s'étendre chaque jour davantage.

L'organe officiel de l'Archiconfrérie et des Œuvres eucharistiques, le *Petit Messager du Très Saint Sacrement*, a obtenu un accueil sympathique de la part de ses abonnés, et aujourd'hui c'est à plusieurs milliers de lecteurs qu'il va porter ses heureux messages eucharistiques.

Béni soit le Bon Maître qui a bien voulu agréer et bénir nos faibles efforts, et daigne sa miséricorde nous continuer pendant cette nouvelle année le secours tout-puissant et indispensable de sa grâce eucharistique sans laquelle nous ne pouvons rien !

## Plan d'Instruction Eucharistique

### Le Sacrement de l'Eucharistie : Son excellence.

Ayant considéré l'Eucharistie comme sacrifice sous ses principaux aspects, nous allons parler maintenant de cet ineffable mystère en tant qu'il est un des sept sacrements de la Loi Nouvelle.

Avant de nous appliquer à chacun des éléments qui composent ce

vaste sujet, jetons un regard pour en mesurer les proportions gigantesques, car l'Eucharistie est le *plus excellent de tous les Sacrements*.

Rien en cela qui répugne à la doctrine de la sainte Eglise, puisque le Concile de Trente anathématise quiconque affirmerait que les sacrements sont égaux en dignité : *Si quis dixerit, hæc septem sacramenta, ita inter se esse paria, ut nulla ratione aliud sit alio dignius. A. S. sess. 7.*

Quant à savoir celui qui est le premier d'entre eux, nous n'avons qu'à entendre l'enseignement de saint Denys l'Aréopagyte nous apprenant que l'Eucharistie est *consummatio ac perfectio omnium Sacramentorum*. (De Eccl. Hier. c. 3.)

Les raisons de cette excellence peuvent se prendre de deux côtés : du Sacrement de l'Eucharistie considéré *en lui-même*, puis *dans ses effets*. Pour ne point tomber dans de pieuses exagérations dans une matière si relevée, nous suivrons exactement l'enseignement des grands docteurs saint Thomas et Suarez, en le développant.

### I.—En lui-même.

Le Sacrement de l'Eucharistie surpasse divinement tous les autres.

1. Dans les autres sacrements, le signe visible représente la grâce invisible, ce don, ce bienfait insigne de Dieu qui agit dans nos cœurs pour en chasser le péché et établir la vie surnaturelle. Mais ici, ce n'est plus la grâce qui vient en nous, c'est l'Auteur de la grâce ; ce qui nous sanctifie, ce n'est plus seulement un don de Dieu, mais la Divinité elle-même qui nous communique sa Sainteté infinie ; en un mot l'Eucharistie, ce n'est pas seulement Jésus-Christ agissant indirectement sur notre âme, mais c'est Lui-même qui vient y habiter et travailler en elle.

Entre l'Eucharistie et les autres sacrements, il y a donc la même différence qu'entre les représentants du roi qui exercent son autorité à l'égard de ses sujets et la personne du roi lui-même.

2. C'est une merveille bien surprenante que Jésus-Christ ait caché sous des signes matériels et communs la toute-puissante vertu de sa grâce qui nous sanctifie dans les sacrements, mais quel monde de merveilles et de prodiges ne suppose point le sacrement de l'Eucharistie ?

Du côté du signe, il faut que la substance soit séparée de ses accidents, qu'elle soit détruite et anéantie, chose aussi difficile que de la créer, enfin, il faut que les apparences de la couleur, du goût, de la dureté, etc.... existent et se soutiennent sans un objet qui soit coloré, résistant.

Du côté de Jésus-Christ caché sous ces apparences, il faut que son

corps glorieux perde extérieurement ses qualités au point d'être invisible même aux yeux d'un corps glorifié, et de dépendre en tout des mouvements et du sort des espèces consacrées ; il faut que cette présence soit multipliée autant qu'il y aura d'hosties dans un ciboire, et dans tous les tabernacles du monde.

3. Cette présence personnelle de Jésus, et ces merveilles qui l'accompagnent prennent une plus grande valeur à nos yeux quand on songe qu'elles ne sont pas un effet passager et transitoire, mais un effet continu et permanent. Sans doute, elle est vénérable cette eau du baptême au moment, où, coulant sur nos fronts, elle nous lave des souillures du péché, mais cette présence virtuelle du Sauveur s'en va et s'écoule pour ainsi dire avec cette eau baptismale qui redevient aussitôt une eau commune et vulgaire. L'Hostie consacrée, au contraire, devient aussitôt un objet digne de nos adorations au même titre que Dieu même, et ces droits demeurent tant qu'elle conserve ses apparences de pain.

## II.—Dans ses effets.

Ce qui relève encore l'Eucharistie à nos yeux et lui donne une prépondérance presque absolue sur les autres sacrements, ce sont l'importance, l'abondance et la perfection de ses effets.

1. L'Eucharistie nous est donnée pour achever, compléter, perfectionner la grâce des autres sacrements, qui tous tendent à elle comme à leur centre et à leur fin. Ils ne donnent chacun qu'une grâce initiale, une sanctification incomplète, mais la sainte Communion vient terminer leur œuvre et donner son plein épanouissement à cette vie surnaturelle qu'ils avaient créée en nous : "finis et consummatio omnium Sacramentorum."

Bien plus, le Mystère eucharistique en est le principe, et comme la source inépuisablement féconde d'où partent ces fleuves de grâce qui inondent le monde des âmes de leurs eaux sanctifiantes. C'est quelà est le Rédempteur, l'Agneau perpétuellement immolé en sacrifice, là par conséquent le trésor des vertus de la Passion : "fons omnium Sacramentorum," comme dit le Rituel.

2. Outre cette influence génératrice à l'égard des autres Sacrements, l'Eucharistie possède une action propre d'une étendue presque infinie.

Elle s'étend à notre âme dont elle renouvelle, augmente et développe la grâce et les vertus, à qui elle donne la paix et la joie, qu'elle purifie des fautes vénielles et préserve du péché mortel, à qui elle donne un gage et un avant-goût du ciel.

Elle s'étend à notre corps dont elle affaiblit les convoitises, et où elle dépose le germe de la résurrection glorieuse.

Elle peut grandir d'une manière à peu près illimitée, et si cette action de l'Eucharistie n'était limitée par nos indispositions imparfaites, elle nous élèverait du premier coup aux plus hautes régions de la sainteté : "Une seule communion, dit le P. Eymard, peut faire un saint."

3. Il n'est pas étonnant que le sacrement de l'Eucharistie opère en nous d'une manière si prodigieuse, car son effet premier et immédiat est l'union ineffable au Verbe Incarné qui s'est uni hypostatiquement la nature humaine en Jésus et qui voudrait s'unir le plus étroitement possible à chaque homme en particulier : "ut usque ad societatem germanissimam nos conjungat. (*St Cyprien.*)

Son intention est de faire de ce Sacrement le moyen de devenir ce qu'il est lui-même et de réaliser la fausse promesse de Satan à nos premiers parents : Vous serez des Dieux. C'est l'enseignement admirable de saint Grégoire de Nysse : "Ob hanc enim causam in escam se proponit is, qui semper est ut accipientes illum in nobis, id efficiamur quod ipse est, caro siquidem Verbi, quæ in hoc cibo inest non unam aliquam gratiam habet. quin potius dulcis efficitur gustantibus, appetenda cupientibus et diligentibus amabilis." (*In III Eccles.*)

Donc, soit qu'on considère le Sacrement de l'Eucharistie en lui-même, soit qu'on l'envisage dans les effets prodigieux qu'il accomplit en nous, il nous apparaît si élevé au-dessus des autres Sacrements, que, malgré leurs effets admirables, ils semblent s'éclipser et que, ajoute Suarez, nous ne pouvons que redire avec le Prophète : "Quid bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum et vinum germinans virgines !" (*Zach.*)



## Retraites Mensuelles.



Nous serions heureux de voir adoptée par tous les Confrères de notre pieuse Association eucharistique cette pratique salutaire de la *retraite mensuelle*. L'expérience prouve que ce saint exercice est le complément presque indispensable de la retraite annuelle.

Il est consolant de voir au moment de la retraite générale de chaque année les saintes dispositions de chacun ; son regret sincère du passé, ses résolutions vaillantes pour l'avenir, sa ferveur brûlante dans tous ses exercices. Mais peu à peu, ces belles ardeurs s'attiédissent, les saintes occupations du minis-

tère nous absorbent outre mesure, et il arrive qu'en voulant sanctifier les autres, on déchoit soi-même, on devient cette eau lustrale qui ne purifie qu'en se souillant.

Le moyen d'éviter ce mal, c'est d'arrêter de temps en temps notre élan sur cette funeste pente, afin de nous permettre de rectifier nos écarts et ainsi de nous porter directement vers Dieu.

Un grand nombre de prêtres, vraiment soucieux de porter dignement et saintement l'honneur de leur sacerdoce, consacrent un jour par mois à ce retour vers Dieu, et voici la pratique généralement suivie pour ces exercices :

1. La veille au soir, on récite le *Veni Creator*, le *Sub tuum* et on se propose de bien faire sa retraite le lendemain.

2. Le matin de la retraite, à la méditation, on fait un examen *pratique* et *approfondi* sur un des points de la vie sacerdotale.

3. A la Messe, on reçoit Notre-Seigneur comme si l'on communiait en Viatique.

4. Pendant la journée, on garde un plus grand recueillement, on évite les visites et les conversations qui ne sont pas urgentes, on veille à la modestie des yeux et à la retenue des sens, et on s'applique à faire chacune de ses actions de son mieux.

5. Dans l'après-midi, on visite le Saint Sacrement et là, en présence de Jésus-Hostie, on fait l'*examen de son état* et la *préparation à la mort*.

a) Dans l'examen de son état, on se demande comment on a passé le mois écoulé, — comment on a combattu son défaut dominant, — comment on a tenu ses résolutions de la retraite annuelle.

On examine si on n'a rien omis dans ses exercices quotidiens de piété, — si on n'a rien négligé dans sa charge pastorale, — s'il n'y a pas eu dans sa vie négligence et tiédeur.

On cherche la cause du mal, on y applique généreusement le remède par de bonnes résolutions et on renouvelle celles de la retraite annuelle.

b) Pour se préparer à la mort, on se pose devant Jésus-Christ, aujourd'hui doux et miséricordieux dans l'Hostie, mais sévère et terrible au jour du jugement, ces deux questions :

Suis-je prêt à mourir ? Si je devais maintenant rendre mes comptes à mon Souverain Maître, tout est-il en ordre dans ma conscience, — dans mes affaires ?

Que faut-il faire pour être prêt à paraître devant Dieu, si ce devait être dans le cours du mois suivant ?

Il serait d'une grande utilité de se réunir plusieurs ensem-

ble pour faire la retraite mensuelle, tant à cause de l'édification mutuelle que pour les conseils et avis salutaires que nous pouvons demander et recevoir.

Le sujet de retraite que nous publierons désormais tous les mois pourra servir de méditation pratique pour le matin, ou de sujet de conférence familière si on fait la retraite en commun.

## Retraite du mois de Janvier 1899

### Sur la célébration de la Sainte Messe.

#### I. — Estime de la sainte Messe.

1. Est-ce que je considère la Messe comme l'action principale vers laquelle toutes les autres doivent converger ?

2. La célébration de la Messe est-elle pour mon âme ce qu'est le soleil au firmament ?

Chaque matin le roi du jour paraît dans sa splendeur pour inonder le monde de sa lumière et féconder la terre de sa bienfaisante chaleur ; de même aussi doit arriver l'heure bénie de l'auguste Sacrifice qui déverse sur la terre la lumière spirituelle et la fécondité céleste.

3. N'ai-je pas coutume de ne voir dans la célébration de la sainte Messe qu'une action ordinaire à laquelle conséquemment je ne suis pas tenu d'apporter plus de soin qu'à mes autres actions ?

#### II. — Préparation à la Messe.

1. Me préparé-je d'une manière *éloignée*, en évitant le péché, en conservant le recueillement de l'âme, en pratiquant la mortification des sens, en observant partout la modestie des yeux et la gravité sacerdotale ?

2. Est-ce que je fais la préparation *prochaine* en m'appliquant pendant quelque temps à la méditation ou à une fervente prière ?

3. Ne me fais-je pas du tout scrupule parfois de converser à la sacristie, sans nécessité pressante presque immédiatement avant la Messe, m'exposant par là inévitablement à monter distraît à l'autel ?

4. Est-ce que je prends les vêtements sacerdotaux avec modestie, l'esprit recueilli, et avec grande attention aux prières que tout prêtre est obligé de réciter en revêtant les divers vêtements sacrés ?

#### III. — Manière de célébrer la sainte Messe.

1. Est-ce que je célèbre avec attention, dévotion et respect ?

2. Ne fais-je pas paraître une certaine légèreté dans mes démarches ?

3. N'y a-t-il pas trop de précipitation, d'empressement inavouable dans ma prononciation ?

4. Est-ce que je suis exactement les Rubriques pour étendre les mains, élever ou baisser les yeux, incliner le corps ou le tenir droit ?

5. Quant au signe de la croix, est-ce que je le fais assez lentement et avec une certaine gravité pieuse ?

6. Quand je me tourne vers le peuple, ne m'arrive-t-il pas de regarder avec curiosité et fixité les fidèles qui assistent à la Messe ; peut-être avec scandale ou du moins avec peu d'édification ?

7. Est-ce que je m'excite à la dévotion en rappelant de temps en temps ceux qui concourent avec moi à l'offrande du saint Sacrifice ?

a ) Le Christ, qui, en tant qu'homme est le principal prêtre et sacrificateur.

b ) La Personne divine du Verbe, qui concourt, comme cause principale et première, à toutes les actions intérieures et extérieures du prêtre qui célèbre.

c ) Et en outre de ce concours général de cause efficiente, Dieu lui-même qui nous est intimement présent et voit tout ce que nous faisons. Avec quel respect et dévotion ne devons-nous donc pas tout accomplir !

d ) Les esprits célestes de plus y assistent et adorent prosternés. "Tout autour de l'autel, dit St Jean Chrysostome, se tiennent des troupes d'anges en l'honneur de la Victime immolée."

#### IV. — Action de grâces après la Messe.

1. Est-ce que je ne l'omets pas facilement ?

2. Ne l'écourté-je pas souvent sans raison ?

3. Ne la fais-je pas négligemment, froidement, sans attention, travail de cœur ?

4. Est-ce que j'emploie ces précieux moments à former de ces actes pieux qui plaisent tant à Jésus, comme a ) l'adorer ; b ) lui rendre grâces ; c ) lui offrir notre cœur et tout ce qui est à nous ; d ) lui demander avec confiance ce que nous désirons ; e ) renouveler à ses pieds nos bons propos ?

O mon doux Jésus, je vous supplie bien humblement de me pardonner toutes les négligences qu'il m'arrive souvent de commettre dans la célébration de la sainte Messe. J'ai grande douleur de ce que, dans une action si sainte, si sublime, je me suis souvent comporté avec froideur, indévotion et sans respect. Faites, ô trop patient Jésus, qu'un des fruits de cette retraite, soit le propos ferme et inébranlable de ne jamais célébrer la Messe que *dignement, pieusement et avec ferveur.*





## SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.

— — — — —  
 N° 13

### La Sainteté du Prêtre.

#### I. — Adoration.

La sainteté est l'essence du sacerdoce ; être saint ou être prêtre est identique dans le langage de l'Écriture et par conséquent dans le plan divin, dans la volonté de Dieu qui a créé le sacerdoce. — Le prêtre doit être saint à cause de Dieu dont il a l'honneur de s'approcher pour traiter directement, et qui est saint par essence : *Quia consecrati sunt Deo suo*. — Saint Thomas a écrit : *Ministri debent Domino conformari, secundum illud : Sancti estote, quia ego sanctus sum, Dominus Deus vester*. (Levit., XIX, 2.) — Il doit être saint pour son ministère sacré : la prière, le sacrifice, la manducation du pain consacré : *Incensum enim Domini et panes Dei sui offerunt, et ideo sancti erunt*. — Saint, à cause de la Majesté divine qu'il représente, personnification visible de Dieu lui-même ; aussi porte-t-il sur la tiare qui couronne son front le sceau de la sainteté : *Corona aurea super mitram ejus, expressa signo sanctitatis*. (Eccli., XXV, 14.) — Saint, parce que, sel de la terre, il doit répandre dans les âmes la sainteté qui les préserve de la corruption du péché et les rend immortelles : *Ne polluatis nomen meum sanctum, ut sanctificer in medio filiorum Israel*. (Lev., XXII, 32.)

La sainteté consiste en deux choses essentielles, dit saint Thomas : *Nomen sanctitatis videtur duo importare ; uno modo munditiam ; alio modo firmitatem* : la pureté, qui sépare de tout ce qui peut souiller ; la stabilité dans le bien, qui ne se peut obtenir que par l'union au bien parfait, qui est Dieu : séparation du mal, union au bien, c'est toute la sainteté. — Attachons-nous au premier élément de la sainteté : la pureté, l'éloignement du mal. Le nom grec de la sainteté, *agios, quasi sine terra*, indique bien que l'homme consacré au service divin doit être séparé de toutes les choses inférieures, parce que c'est l'ordinaire

que l'âme humaine se souille à leur contact, comme l'argent s'avilit par l'alliage avec le plomb ; or l'âme souillée devient incapable de s'unir à la beauté suprême : *Quia mens humana inquinatur ex hoc quod inferioribus rebus conjungitur, oportet quod mens ab inferioribus rebus abstrahatur, ad hoc quod supremæ rei possit conjungi : et ideo mens sine munditiâ Deo applicari non potest ; unde ad Hebr. dicitur, XII : Pacem sequimini cum omnibus et sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum.* (2a 2æ, Q. LXXXI, a VIII.)

## II. — Action de grâces

N'est-ce pas ainsi qu'apparut, que devait apparaître l'adorable modèle du sacerdoce, notre Prêtre parfait, Jésus ? *Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cælis factus.* (Hebr., VII.) — *Sanctus* ; pur de toute tache ; *Innocens* ; incapable de tromper, de nuire, ni à Dieu, ni aux hommes ; *Impollutus* ; inviolé, virginal, chaste de corps et d'âme ; *Segregatus a peccatoribus* : séparé non seulement du péché, mais des pécheurs, de leur esprit, de leurs voies, de toute connivence ou complaisance avec eux ; *Excelsior cælis factus* : vivant, par sa pureté parfaite, dans les cieux immaculés où habite la très pure sainteté de Dieu. — Dans le fait, en sa vie mortelle ou au Sacrement, qu'est Jésus, sinon l'être séparé ? Séparé de tout honneur, de toute richesse, de toute amitié, de toute jouissance ; — séparé du monde jusqu'à le maudire, en arracher les siens, et à être, en retour, persécuté par sa haine furieuse ; — séparé du péché jusqu'à mourir d'horreur pour lui et de zèle pour le combattre, l'expier, le détruire sur la terre ; — séparé de sa propre chair et de sa vie qu'il livra aux fouets et aux clous, à l'agonie et à la mort, qu'il livre aux abjectes espèces du pain, à la dent de ses ennemis comme de ses amis.

## III. — Réparation.

Le prêtre doit donc être un homme séparé, éloigné, élevé au-dessus du vulgaire par ses vues, par ses affections, par ses mœurs : *Separavit vos Deus Israël ab omni populo et jussit sibi, ut serviretis ei in cultu tabernaculi et ministraretis ei.* (Num., XII, 9.) — Malheur à lui si l'on peut dire que le clergé, après tout, ne diffère en rien du peuple : même cupidité pour les choses de la terre ; même sensualisme ; même apathie pour les intérêts de Dieu. Le vieux prêtre Esdras l'apprenant du clergé de son temps en éprouva une douleur inconsolable : *Accesserunt ad me principes dicentes : Non est separatus populus Israel, sacerdotes et Levite a populis terrarum et abominationibus eorum. Cumque audissem... scidi pallium meum et avelli capillos capitis mei et sedi mærens.* (I Esdr., VIII, 69, 72.)

1. Séparé du péché d'abord, du péché mortel qui l'éloigne de Dieu dans une haine que rien n'apaise, sinon la contrition qui efface le péché ; du péché véniel qui, souillant la beauté de son âme, en affaiblit les ressorts surnaturels.

2. Séparé du monde, de son esprit, de ses usages, de ses réunions : car tout, dans le monde, est agent de Satan contre Dieu ; — séparé même du contact habituel, de la fréquentation trop recherchée du monde pieux, dans lequel certaines influences du monde satanique vivent toujours, encore que corrigées, adoucies et cachées ; — séparé de la chair et du sang, c'est-à-dire de l'amour trop vif des parents, de la participation trop grande à leurs affaires ou de l'habitude de subir leur jugement, leur conduite, leur influence.

3. Séparé de soi-même ; de l'attachement à sa propre volonté, de l'opiniâtreté de son esprit, de l'indépendance de sa liberté, des jouissances de son cœur, de la sensualité, de la mollesse, de la culture de sa chair ; — séparé enfin, par un travail régulier, constant, soutenu, de tout ce qui, à un degré quelconque, n'est pas Dieu, ne conduit pas à Dieu, ne sert pas Dieu, n'unit pas à Dieu : voilà la première obligation de la sainteté pour le prêtre. — Se séparer par de généreuses résolutions qui embrassent toute la vie, avant d'entrer dans la redoutable carrière du service de Dieu ; — se séparer à mesure que l'on se sent enlacer dans les choses qui nous entourent : et cet enlacement se fait par une action continue ; — se séparer violemment, quand il le faut, pour briser des liens plus serrés ou plus forts ; — se séparer sans cesse, toujours, partout, de tout, voilà la première des voies que doit invariablement suivre le prêtre soucieux de plaire à Dieu et de lui offrir un service agréable et bien reçu.

#### IV. — Prière.

Aussi, que demandait et que demande cet Aîné du Sacerdoce aux prêtres, qu'il ne dédaigne pas d'appeler ses frères ? Qu'ils se séparent, qu'ils soient séparés, qu'ils acceptent de l'être et de le demeurer. — Séparés de leur famille et de leurs proches : *Nolite arbitrari quia pacem veni mittere in terram... sed gladium. Veni enim separare hominem adversus patrem suum, et filiam adversus matrem suam, et inimici hominis domestici ejus. Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus.* — Séparés d'eux-mêmes, de leur vie, de leur âme qu'il faut sacrifier et perdre pour lui : *Qui invenit animam suam, perdet illam ; et qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.* — Séparés par le renoncement total et la souffrance jusqu'à la mort : *Abneget semetipsum, et tollat crucem suam.* — Qui ne va pas jusqu'à la croix, n'est pas digne de lui : *Et qui non accipit crucem suam, non est me dignus.* — Entendez sa dernière prière ; ce qu'il veut obtenir pour ses prêtres, c'est la sainteté par la séparation bien acceptée, courageusement soutenue d'avec le monde, son esprit et ses maximes : *Pater... Ego pro eis rogo, non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi, quia tui sunt... Ego dedi eis sermonem tuum, et mundus eos odio habuit, quia non sunt de mundo... Sanctifica eos in veritate.*

Séparons-nous donc, ô prêtres, toujours, de tout et à tout prix, mais pour nous unir et demeurer unis à Jésus-Christ, qui nous ouvre son Cœur, nous présente son Sacrement et nous dit : *Manete in me, manet in dilectione mea !*

## ORATIO

AB UNOQUOQUE SACERDOTE ADORATORE POST EXPLETAM ADORATIONIS HORAM PRO SE SUISQUE CONFRATRIBUS DE CONSILIO RECITANDA.

Domine Jesu Christi, qui secundum magnam misericordiam tuam nos de mundo elegisti, ut ministros tuos et dispensatores mysteriorum tuorum nos faceres ; te deprecamur, ut nobis et omnibus sacerdotibus fidem et charitatem adaugeas erga mysterium fidei et donum tuæ charitatis, quod est Eucharistia.

Fac ut semper cum corde puro, conscientia bona et fide non ficta, hoc Sacrosanctum tractemus Mysterium et cum fiducia ad thronum gratiæ tuæ accedamus.

Fac ut, qui jam non servi sed amici tui dicimur, verba quæ loqueris nobis, ad pedes tuos vel potius juxta Cor tuum audiamus ; in primis adorationi intenti, spiritu amoreque tuo repleamur ; deinde, ministerio verbi et animarum saluti vacantes, omnia impendamus et superimpendamus ipsi pro gloria tua et honore nominis tui.

Fac ut cor nostrum sit semper ubi thesaurus noster est ; teque, qui nobis esse debes omnia, ut par est æstimando, omnia alia bono præter te arbitremur ut stercora.

Fac tandem, o bone Jesu, ut per Te, de Te, in Te vivendo, vita tua manifestetur in nobis et omnibus Confratribus nostris ; et ut, charitate ferventes, ignem amoris tui, quem venisti mittere in terram et qui in Eucharistia semper ardet et nunquam extinguitur, in cordibus omnium accendamus : et sic semper et ubique et ab omnibus ametur, laudetur, glorificetur sanctissimum et divinissimum tui amoris Sacramentum. Amen.



## L'Heure d'adoration avec nos paroissiens.



Cette pieuse pratique se répand de plus en plus dans les paroisses, et nos Confrères qui l'ont établie sont unanimes à reconnaître ses avantages inappréciables pour ramener les âmes à la dévotion envers le T. S. Sacrement, en même temps que pour être *toujours exact à l'heure hebdomadaire d'adoration.*

A St Thomas de Lefavre, "l'heure d'adoration se fait en public avec chant au commencement de chaque quart d'heure. On paraît beaucoup estimer cet exercice, car un grand nombre de personnes s'y rendent et y font l'heure entière. A chaque quart d'heure, après un morceau de chant approprié à l'adoration, l'action de grâces, à la propitiation, à la prière, le curé lit une partie d'un sujet d'Adoration du *Petit Messager*. L'exposition privée a lieu pendant tout ce temps et l'heure d'adoration se termine par la bénédiction du Saint Sacrement."

Le même exercice se pratique à St Joachim de Shefford, à St Jean T. O., à St Bonaventure d'Upton, dans des conditions à peu près semblables.

Pour répondre ici en même temps à plusieurs questions qui nous ont été faites, et pour faire cesser un sentiment de doute qui semble être assez commun au sujet de l'*Exposition privée*, nous répétons qu'elle peut toujours se faire pendant l'heure d'adoration dans les conditions suivantes :

1. Qu'il y ait six cierges allumés sur l'autel.
2. Qu'il y ait quelques fidèles présents dans l'église.

On ouvre simplement le tabernacle sans sortir le saint Ciboire sur l'autel, et à la fin on donne la bénédiction du Saint Sacrement.

La permission de l'Ordinaire n'est pas requise pour cela.



## Réponses Liturgiques



**Linge sacré.** — Il est certain que la S. R. C. interdit aux religieuses de purifier le linge sacré ( 12 sept. 1857 ). Néanmoins nous avons vu que le Souverain Pontife donne quelquefois cette autorisation à certains monastères. Si donc l'Ordinaire du lieu déclare qu'on peut donner à certaines religieuses le linge à purifier, un curé peut, "tuta conscientia," se servir de cette autorisation.

**Oraisons.** — Pour la commémoration de de saint Jean-Baptiste

dans les églises dont il est titulaire, on doit dire : " Deus qui præsentem diem honorabilem nobis in beati Joannis COMMEMORATIONE fecisti, " etc.

Il n'est pas permis de changer les mots aux oraisons des défunts. Les jours qui ne sont pas celui de la déposition, ou des jours indiqués dans le Missel, on dit l'oraison " pro uno defuncto vel una defuncta.

**Étole.** — Chaque fois que le prêtre porte l'étole sur l'aube il doit la croiser.

**Statues.** — Rien ne s'oppose à ce qu'une statue d'un serviteur de Dieu soit placée dans une église, pourvu qu'elle ne soit pas l'objet d'un culte public. On voit dans plusieurs églises de Rome des statues de Pie IX et d'autres personnages illustres.

**Chant pendant la messe.** — On peut chanter des cantiques en langue vulgaire pendant les offices liturgiques non solennels, v. g. pendant la messe basse, mais non pendant les offices liturgiques solennels, v. g. la grand'messe. ( Inst. sur le chant ecclés. S. R. C ).

**Solennités transférées.** — La solennité du Patron, transférée au dimanche, a la préférence sur le Sacré-Cœur, parce que cette fête, bien que de 1<sup>re</sup> classe, est cependant une fête secondaire, tandis que la fête du patron est une fête primaire.

**Messe devant le Très Saint Sacrement exposé.** — Lorsqu'on chante la messe devant le Très Saint Sacrement exposé, les parements de l'autel et le conopée sont toujours de couleur blanche, même en Avent et en Carême. On dit la messe du jour sans en changer le rit, mais en y ajoutant l'oraison du Saint Sacrement. Cette oraison se dit " sub una conclusionem " aux fêtes de 1<sup>re</sup> classe. Les jours semi-doubles et au-dessous, on peut chanter la messe votive du Saint Sacrement sans " Gloria " ni " Credo " et en disant " Benedicamus Domino " à la fin. On ne peut chanter le " Gloria " et le " Credo " qu'en vertu d'un indult ou si l'Évêque ordonne de chanter cette messe " pro re gravi. "

**Exposition.** — Lorsque le Saint Sacrement est exposé, il doit être toujours placé sous un baldaquin.

**Messe dans une église étrangère.** — Nous rappelons que l'on doit toujours se conformer à l'ordo de l'église dans laquelle on célèbre, et ne tenir aucun compte de son ordo propre. Les jours où l'ordo de l'église indique une fête semi-double, on peut dire une messe votive ou la messe de son ordo. Si on dit la messe de communauté dans une église de religieuses qui récitent l'office canonial, même les jours de semi-doubles on doit dire la messe correspondant à l'office.

**Binage.** — Nous ne connaissons aucune loi bien positive qui défende de biner dans la même église et au même autel. Le jour d'une solennité transférée, la messe chantée est celle de la solennité et la messe basse de la fête occurrente. Si on doit chanter la messe dans deux églises différentes, les deux messes seront de la solennité transférée. Si, au contraire, on doit dire deux messes basses, les deux seront de la fête occurrente.

Il n'est pas permis de biner, à moins d'un indult, les jours de fêtes supprimées, car le binage n'est accordé qu'en vue de faciliter aux fidèles l'accomplissement du précepte d'entendre la messe.

**Prières après la messe.** — Ces prières ne se disent qu'après les messes privées.

On ne les dit pas après la grand'messe chantée par un seul prêtre, ni après la messe basse conventuelle, ni à une messe basse pour un défunt, "præsente cadavere," car elle tient lieu de la grand'messe.

Si l'Ordinaire le permet, ou si telle est la coutume, on peut réciter après la messe, outre les prières prescrites par le Souverain Pontife, le "De profundis," les litanies, etc., etc.

**Messe votive du Sacré-Cœur le premier vendredi du mois.** — Cette messe ne peut se dire que lorsque avant, pendant ou après, on fait un exercice quelconque en l'honneur du Sacré-Cœur, approuvé par l'Évêque. Le décret ne précise pas en quoi doit consister cet exercice. Une amende honorable suffirait.

Le prêtre qui dit cette messe peut toujours en appliquer l'intention à qui il veut.

A cette messe, on récite le "Gloria," le "Credo," et on n'y dit que l'oraison du Sacré-Cœur sans aucune autre mémoire.

Cette messe ne peut tenir lieu de la messe conventuelle qui doit toujours être conforme à l'office du jour.



## La Cause du T. R. P. Eymard



Depuis longtemps nous avons le désir de réunir les documents nécessaires à l'introduction de la cause du R. P. *Pierre Julien Eymard*, fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement.

C'est appuyé sur les encouragements de plusieurs Cardinaux et Evêques, particulièrement sur ceux de S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, que nous commençons nos travaux.

Nous avons pensé qu'en une question de cette importance, nous devons, avant tout, solliciter des prières : elles inclineront le Cœur de Notre-Seigneur à bénir nos efforts pour l'honneur de son Sacrement et la glorification de son serviteur.

Ces prières, nous les demandons à toutes les âmes qui aiment le Très Saint Sacrement ; mais tout d'abord, nous les sollicitons de nos confrères dans le sacerdoce, des prêtres que le Père aimait tant, qu'il voulait embraser du zèle de l'Eucharistie.

Nous avons la conviction que celui dont les restes vénérés reposent dans l'église de notre Maison-Mère, au pied de l'autel où Notre-Seigneur est perpétuellement exposé, est un protecteur puissant au ciel ; — et nous savons que cette conviction est partagée par des milliers de chrétiens qui connaissent ses œuvres, ont lu ses livres, de ceux surtout, plus privilégiés, qui furent en rapports personnels avec lui.

## RELIURE

### des Collections du " Petit Messager "

---

Plusieurs de nos Confrères nous ont exprimé le désir de faire relier la collection du *Petit Messager du Très Saint Sacrement*. C'est en effet, un excellent moyen de préserver de l'oubli et d'utiliser pour l'instruction eucharistique des fidèles ce pieux recueil. Pour en faciliter l'emploi à nos Associés, nous nous sommes entendus avec un relieur à des conditions avantageuses, et nous sommes heureux de faire aujourd'hui la proposition suivante :

Les Confrères désirant faire relier la collection du " Petit Messager, " n'auront qu'à nous renvoyer les douze numéros parus de l'année écoulée, avec leur adresse et la somme de 25 cts ; et au bout de très peu de jours ils recevront le volume élégamment cartonné en toile, avec titre et plats dorés.

Nous pouvons ajouter que le *Petit Messager*, avec ses traits édifiants, ses sujets d'adoration mensuels, ses gravures variées et nombreuses, forme un très joli, utile et intéressant volume, qui sera on ne peut mieux placé dans une bibliothèque sacerdotale.

Nous pourrions faire relier aux mêmes conditions les *Annales des Prêtres-Adorateurs* ; mais, ces dernières étant de moindre étendue que le *Messenger*, nous conseillerions à nos Confrères d'attendre à l'an prochain afin de faire relier les deux premières années à la fois.

---

Nous rappelons que tous les Confrères qui acquittent pour l'Œuvre la cotisation de \$1.00 ont droit, en plus des " Annales, " à un abonnement au " Petit Messager du Très Saint Sacrement, "

## NOS DEFUNTS

## Le Révérend Mr Lagorce-Boivin.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Léonard Lagorce-Boivin, ancien curé d'Acton Vale. Cette nouvelle, nous le savons, aura un douloureux retentissement dans tout le clergé de Saint-Hyacinthe, où le défunt ne comptait que des amis ; et dans les paroisses où son administration curiale se montra si bienfaisante.

M. L'abbé Léonard-Lagorce Boivin était né à Saint-Hyacinthe. le 6 février 1849. Il était donc dans la 50ème année de son âge : c'était la 26ème de son sacerdoce.

Il avait fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre, le 7 septembre 1873, il exerça les fonctions de vicaire, d'abord à Coaticooke, puis à Saint-Denis, à Sorel et à Farnham. Il fut successivement curé de Saint-Joseph d'Ely, au diocèse de Sherbrooke ; puis, de Saint Vincent-Ferrier d'Adamsville, Saint Damien de Bedford, Saint Grégoire et Saint-André d'Acton.

L'automne dernier, il pria Mgr de Saint-Hyacinthe d'accepter sa démission, et se retira définitivement à Saint Césaire. Tout récemment, il s'était fait transporter à l'hôpital de Marieville où, samedi le 24 décembre, muni des sacrements de la Sainte Église, il remettait son âme à Dieu.

La mort, en faisant cette victime, enlève au diocèse de Saint-Hyacinthe un de ses meilleurs curés.

L'abbé Boivin était doué d'une fine intelligence et d'un tact exquis, qui rendaient son commerce des plus agréables. Ses confrères aimaient à le rencontrer, attirés vers lui autant par les nobles manières ecclésiastiques dont il possédait un si vif sentiment, que par la droiture et le bon sens qui caractérisaient ses entretiens. Avec eux, comme avec les fidèles dont il avait la direction, il se montrait foncièrement homme d'Église.

Dans le gouvernement de sa paroisse, il faisait preuve de zèle, de prudence et de fermeté. — Lorsqu'après avoir, durant trois années, prêté ses services au diocèse de Sherbrooke, il voulut revenir au milieu des siens, Mgr Racine en exprima son regret à l'évêque de Saint-Hyacinthe. Il s'en disait "d'autant plus affligé que ce monsieur conduisait plus sagement sa paroisse." Ce témoignage honorable, nous savons que l'abbé Boivin le recueillit sur tous les théâtres où le placèrent ses supérieurs. Et il le mérita partout, soit par l'excellence de son administration financière, soit par le bon esprit qu'il savait faire régner au sein de sa famille paroissiale.

Il était Prêtre-Adorateur depuis le 13 Septembre et il s'acquittait de ses obligations autant que sa faible santé le lui permettait.

Nous le recommandons aux charitables prières de tous nos Confrères.



## LA DIVINE EUCHARISTIE

Par le vénéré P. Eymard, fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement. — 4 volumes in-18.

Une traduction italienne de l'Œuvre du R. P. Eymard *La divine Eucharistie* vient d'être publiée à Rome. En tête du premier volume nous trouvons la lettre suivante de S. Em. le cardinal Svampa, archevêque de Bologne :

“ Quand l'Institut du P. Eymard vint s'établir en Italie, je fus des premiers à avoir le bonheur de le connaître et j'eus à Rome des rapports fraternels avec ses enfants. Depuis lors j'ai toujours eu une grande vénération pour l'homme providentiel qui a fondé la Congrégation du Très Saint Sacrement, qui a si largement contribué à répandre la flamme eucharistique dans le clergé catholique. À Forlì et à Bologne j'ai touché du doigt les fruits précieux de ce renouvellement de ferveur.

Je me réjouis donc dans le Seigneur en voyant que les Prêtres de la Congrégation du Très Saint Sacrement ont commencé à publier en italien les écrits de leur vénéré Père. Par la connaissance que j'ai d'une grande partie de ces écrits et plus encore de l'esprit qui animait le P. Pierre-Julien Eymard, je suis fermement persuadé que cette publication offrira un aliment agréable et substantiel à la piété, spécialement des prêtres et des clercs, et qu'elle contribuera efficacement à la dilatation du règne eucharistique de Jésus-Christ, suivant la devise de la Congrégation : *Adveniat regnum tuum eucharisticum !* — Que Dieu daigne réaliser ce vœu du dernier des Adorateurs de Jésus Sacrement !

12 Novembre 1898.

† D. Card. SVAMPA,  
*Archev. de Bologne.*”

---

### Progrès de l'Œuvre au Canada

Pendant le mois dernier, nous avons inscrit 10 nouveaux membres de l'Association dans les diocèses suivants :

Montréal, 5 ; Ottawa, 3 ; St-Hyacinthe, 1 ; Québec, 1.

**COTISATIONS RECUES  
PENDANT LE MOIS DERNIER**

No 5 : \$ 1.00 — 42 : \$ 1.00 — 57 : \$ 1.00 — 80 : \$ 0.50 — 89 :  
 \$ 1.00 — 102 : \$ 1.00 — 132 : \$ 1.00 — 179 : \$ 1.00 — 230 : \$ 3.00  
 — 280 : \$ 1.00 — 286 : \$ 1.00 — 367 : \$ 1.00 — 373 : \$ 1.00 — 396 :  
 \$ 1.00 — 418 : \$ 1.00 — 429 : \$ 1.00 — 441 : \$ 1.00 — 460 : \$ 1.00  
 — 579 : \$ 1.00 — 593 : \$ 1.00 — 610 : \$ 1.00 — 616 : \$ 1.00 — 670 :  
 \$ 1.00 — 673 : \$ 1.00 — 679 : \$ 1.00 — 681 : \$ 1.00 — 698 : \$ 1.00  
 — 699 : \$ 1.00 — 702 : \$ 1.00 — 715 : \$ 1.00 — 751 : \$ 1.00 — 759 :  
 \$ 1.00 — 780 : \$ 1.00 — 904 : \$ 1.00 — 910 : \$ 1.00 — 924 : \$ 1.00  
 — 929 : \$ 0.40 — 940 : \$ 1.00 — 954 : \$ 2.00 — 1006 : \$ 1.00 —  
 1011 : \$ 1.00 — 1014 : \$ 1.00 — 1118 : \$ 1.00 — 1123 : \$ 1.00 —  
 1135 : \$ 1.00 — 1140 : \$ 1.00 — 1145 : \$ 1.00 — 1177 : \$ 1.00 —  
 1215 : \$ 1.00 — 1246 : \$ 0.50 — 1258 : \$ 1.00 — 1261 : \$ 1.00 —  
 1273 : \$ 1.00 — 67 : \$ 1.00 — 214 : \$ 1.00 — 228 : \$ 2.00 — 252 :  
 \$ 0.50 — 300 : \$ 1.00 — 353 : \$ 1.00 — 495 : \$ 1.00 — 599 : \$ 1.00  
 726 : \$ 1.00 — 742 : \$ 1.00 — 794 : \$ 1.00 — 953 : \$ 1.00 — 1195 :  
 \$ 1.00.

**Confraternitas Sacerdotalis  
Adorationis Sanctissimi Sacramenti**

*Numerus inscriptionis* .....

*Nomen* : .....

*Prenomen* : .....

**Mensis**

1	7	13	19	25
2	8	14	20	26
3	9	15	21	27
4	10	16	22	28
5	11	17	23	29
6	12	18	24	30
				31

## Recommandations aux Prières

N. S. Père le Pape. — Nos Seigneurs les Évêques canadiens. — Les Noviciats de la Congrégation du Très Saint Sacrement. — Les Prêtres-Adorateurs défunts et en particulier le Rév. Lagorce Boivin. — Des malades. — Des vocations. — Une affaire importante pour la gloire du Très Saint Sacrement. — Des pécheurs endurcis. — Une nouvelle mission. — Des malades. — Des intentions particulières spécialement recommandées.

---

### MESSE ANNUELLE

#### Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 201 à 300, de vouloir bien célébrer durant le mois de Janvier la messe prescrite pour les Associés défunts.

---

COMMENDATIONES :

# CASAVANT FRERES

FACTEURS D'ORGUES

SAINT HYACINTHE, P. Q.

RÉFÉRENCES : — Notre-Dame et la Cathédrale de Montréal, Ste. Anne de  
Beaupré, Cathédrales d'Ottawa, de St-Hyacinthe et de Pembroke, etc, etc.

SPECIALITE D'ORGUES ELECTRIQUES.

---

## J.-B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes Dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons  
religieuses de la Province.

IMPORTATEURS DES VINS DE MESSE DE SICILE D'ESPAGNE ET D'ALGERIE

Tiennent comme spécialite L'HUILE D'OLIVE, les THES,  
les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J.-B. LASNIER & FILS,  
Montréal ou Lévis.

---

## LE PRETRE DE L'EUCARISTIE

ESQUISSE DE LA VIE DU

É. R. P. PIERRE-JULIEN EYMARD

FONDATEUR DE LA CONGREGATION DU TRES SAINT SACREMENT

ET DE L'ASSOCIATION DES PRETRES-ADORATEURS

Un vol. in-18 de 160 pages. — Prix, franco : 25 cts.

BUREAU DES OEUVRES EUCARISTIQUES

320, Avenue Mont-Royal, Montréal.

---